

Le 26 novembre 2013

PAR SDÉ ET COURRIER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Annie Gariépy
Avocate

8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1N1

Tél. : (450) 515-1859
Télec. : (450) 515-6606
C. élec. : meagariepy@videotron.ca

OBJET : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2014-2015
Planification d'audience du RNCREQ
Dossier : R-3854-2013

Chère consœur,

Suite à la correspondance de la Régie du 22 novembre, le RNCREQ transmet les informations suivantes relativement à la planification de l'audience débutant le 6 décembre dans le dossier mentionné en titre.

Présentation de la preuve du RNCREQ

Le RNCREQ nécessitera quelques 25 minutes pour l'adoption de sa preuve et la présentation des faits saillants de celle-ci.

Liste des témoins et qualifications

Le RNCREQ fera entendre M. Paul Paquin, analyste externe, à titre de témoin ordinaire.

Contre interrogatoires

Le RNCREQ prévoit contre interroger les témoins du Distributeur pour environ 50 minutes, réparties de la façon suivante entre les différents panels :

- Panel 1 : 5 minutes;
- Panel 2 : 20 minutes;

- Panel 3 : 15 minutes;
- Panel 4 : 10 minutes.

Argumentation

Pour sa plaidoirie, le RNCREQ soumet qu'il souhaite présenter son argumentation sous forme écrite. Advenant le cas où la Régie requerrait une plaidoirie orale, le RNCREQ nécessitera quelques 20 minutes pour exprimer sa position.

Par ailleurs, la soussignée présente ses excuses pour le dépôt tardif de la présente.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Annie Gariépy

c.c. Me Eric Fraser (HQD)
Philippe Bourke (RNCREQ)